



Rapport 2024
du service public
de prévention
et de gestion
des déchets ménagers et
assimilés

2024

RAPPORT ANNUEL

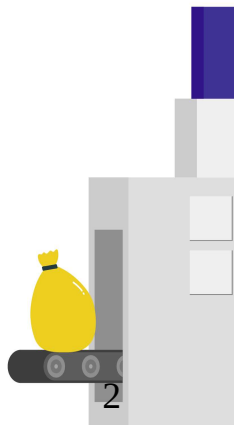
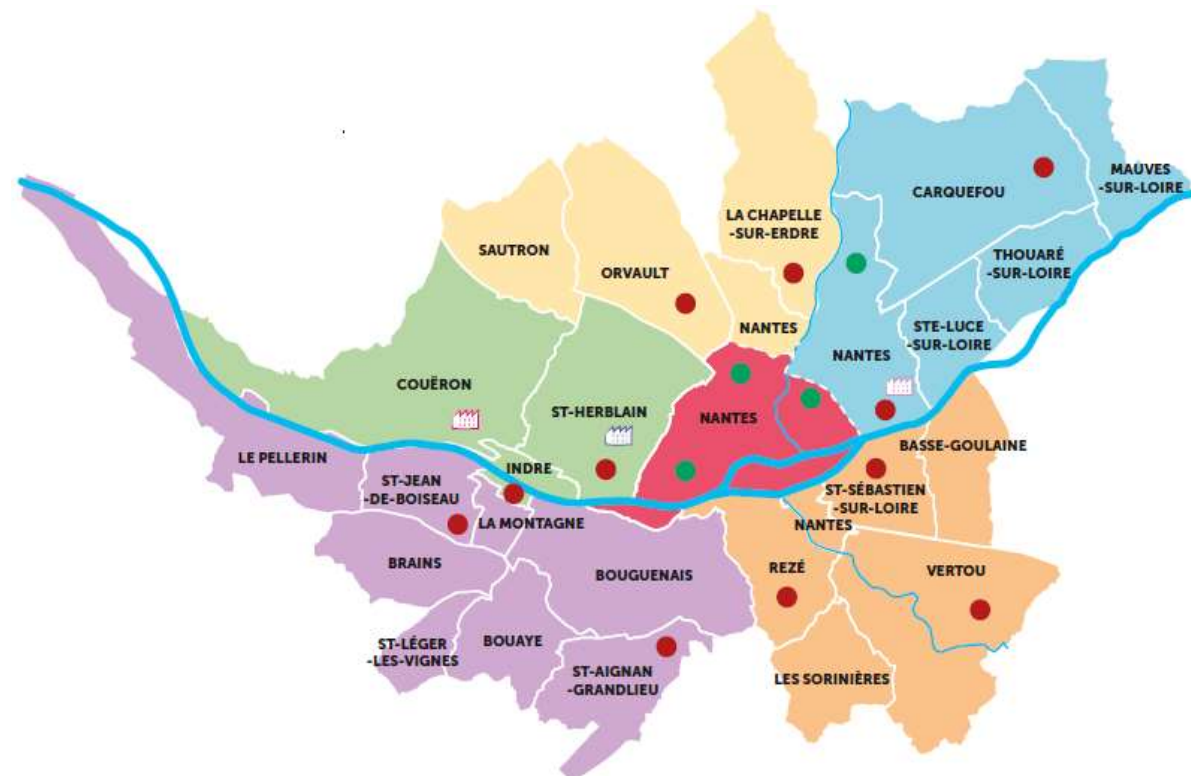
agissons ensemble pour une métropole sobre et engagée



Le Service public de prévention et gestion des déchets à Nantes Métropole

Prévention, collecte, tri, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés des 24 communes de Nantes Métropole

- Déchèterie
- Écopoint
- 🏭 Usine de traitement et de valorisation des déchets ARC-EN-CIEL 2034
- 🏭 Plateforme de déchets verts de Saint-Herblain
- 🏭 Usine de traitement et de valorisation des déchets ALCÉA



Le Service public de prévention et gestion des déchets à Nantes Métropole

Politique publique Déchets, adoptée en 2021 par les élus métropolitains

Nantes Métropole, territoire sobre en ressources et engagé :

- réduire les quantités de déchets ménagers et assimilés et lutter contre les gaspillages avec l'objectif de - 20 % de déchets ménagers et assimilés en 2030 par rapport à 2010 (hors gravats, en kg/hab/an).

Nantes Métropole, territoire moteur de l'économie circulaire à toutes les échelles :

- améliorer la valorisation matière des déchets à travers le recyclage et la valorisation organique, avec un objectif de 65 % de valorisation matière des déchets ménagers et assimilés (ou DMA) en 2030 (hors gravats et déchets dangereux).

Nantes Métropole, collectivité exemplaire dans la mise en œuvre du service public Déchets :

- proposer un service de qualité en maîtrisant l'impact environnemental des activités et en assurant la sécurité des agents et des usagers, avec une démarche de certification Qualité, Sécurité et Environnement.

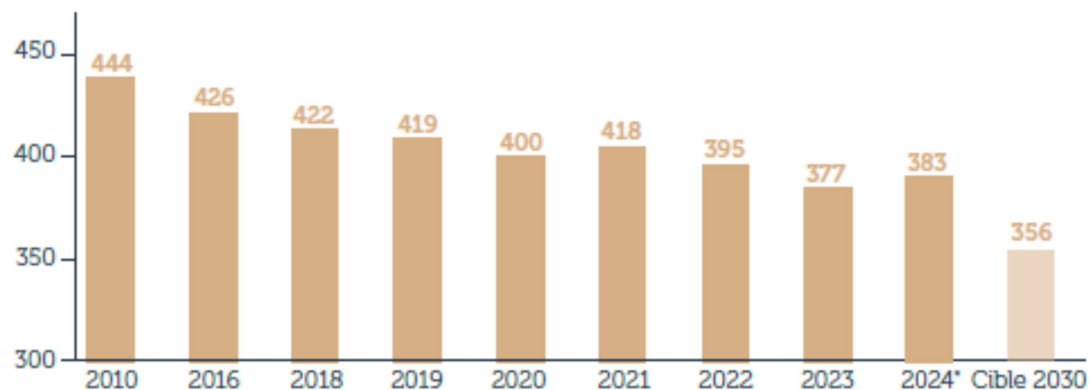
Certification QSE (Qualité Sécurité Environnement) en Octobre 2023



Une politique publique avec des objectifs ambitieux

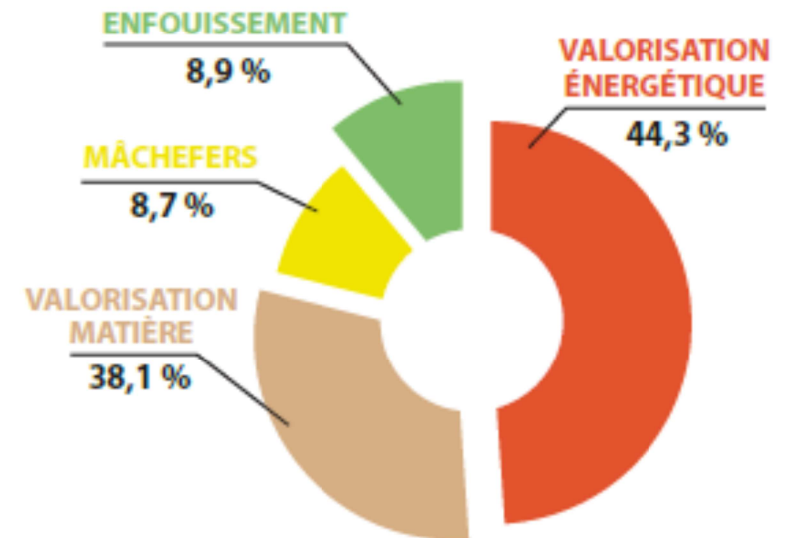
D'ici 2030, réduire de 20 % les déchets ménagers et assimilés par rapport à 2020 (en kg/hab/an, hors gravats)

Atteindre 65 % de valorisation matière des déchets ménagers et assimilés d'ici 2030 (hors gravats et déchets dangereux)



En 2024, -13,8 % de déchets ménagers et assimilés par rapport à 2010

** les flux les plus impactés sont ceux des déchets verts (avec une augmentation liée à la météo) et la collecte sélective (en augmentation) et les ordures ménagères (en diminution)*



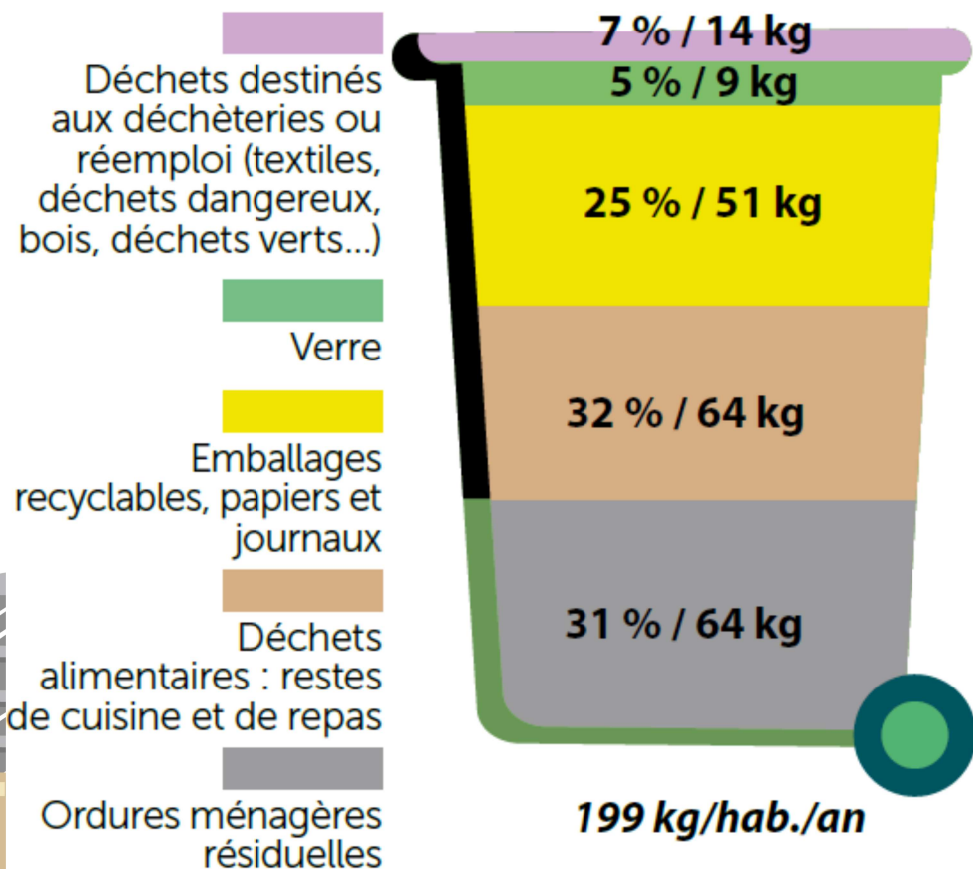
Taux de valorisation en 2024 : Augmentation du taux de valorisation Matière (35,5 % en 2023), et baisse de l'enfouissement (9,9 % en 2023) et des mâchefers (9,7 % en 2023)



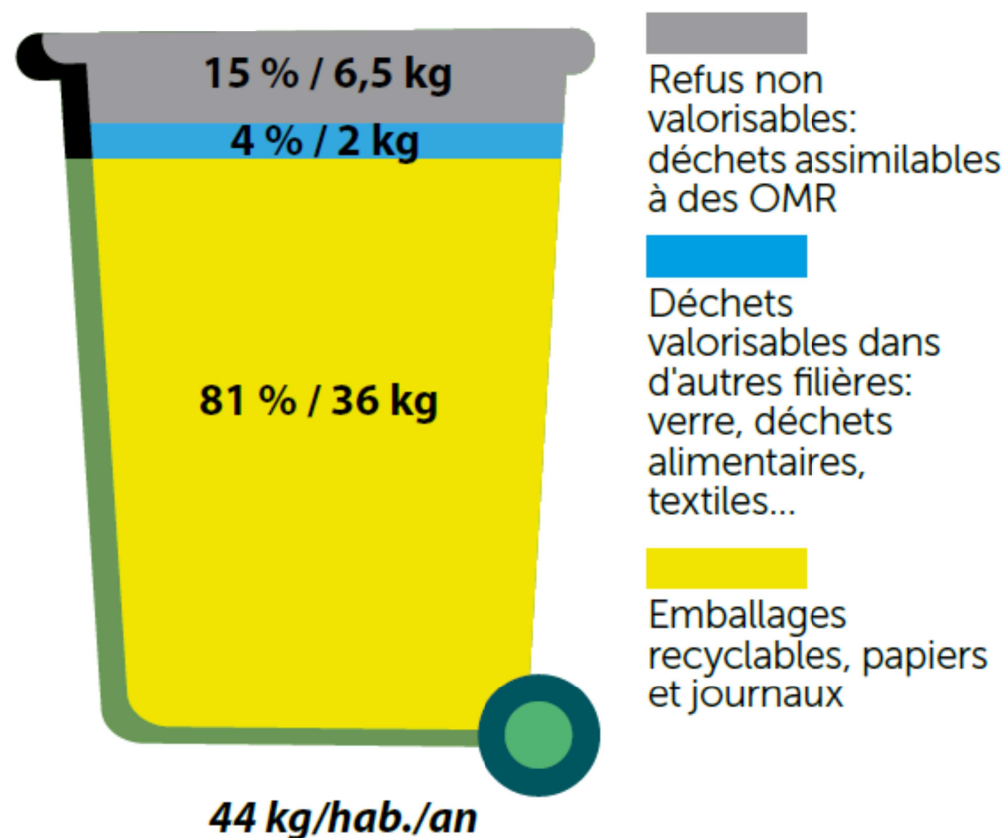
Des marges de manœuvre dans les ordures ménagères résiduelles

Portrait de nos poubelles (caractérisation en 2021)

Poubelle ordures ménagères



Poubelle collecte sélective



Les chiffres clés

295 334 tonnes
de déchets ménagers
et assimilés collectés

COLLECTE OMR



COLLECTE TRI'SAC



COLLECTE SÉLECTIVE PAP[®] (Bacs et sacs jaunes translucides)



VERRE PAV[®] + Professionnels



DÉCHETS VERTS



GRAVATS



TOUT VENANT



BOIS



176 141 tonnes
collectées en porte à porte
et apport volontaire

119 193 tonnes
collectées en déchèteries



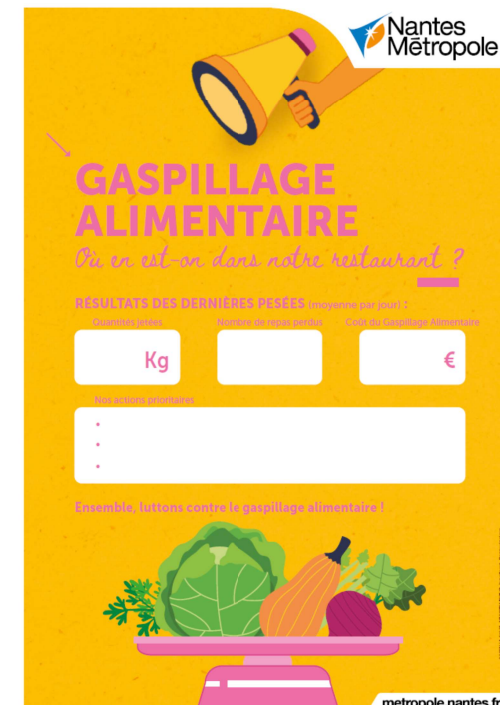
Les déchets alimentaires

Levier majeur de réduction des ordures ménagères incinérées.

PRÉVENTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Le plan de réduction du gaspillage alimentaire validé en 2019 se poursuit en 2024 :

- l'accompagnement des communes dans leurs actions de réduction du gaspillage alimentaire
 - 17 villes sont accompagnées depuis 2021 :
 - 170 restaurants engagés
 - et 2 restaurants d'EHPAD.
- l'organisation le 27 septembre 2024 d'un temps fort annuel avec 80 participants, organisé à l'Agronaute pour la journée internationale de sensibilisation aux pertes et gaspillages de nourriture ,
- la mise à disposition d'outils d'information et de sensibilisation
- Le village de La grande table de l'agglomération a sensibilisé près de 600 personnes en 2024



Les déchets alimentaires

Levier majeur de réduction des ordures ménagères incinérées.

DÉVELOPPEMENT DU COMPOSTAGE

Aide au compostage et lombricompostage individuel :

- Plus de 24 200 foyers équipés avec les aides financières de la Métropole depuis 2010. En 2024, 1 188 nouveaux foyers ont bénéficié du dispositif
- 51 collectifs d'habitants ont bénéficié de l'aide financière à l'achat d'un broyeur à végétaux.



Accompagnement des projets citoyens de compostage collectif :

- 373 équipements sont installés sur des espaces privés ou publics accessibles à près de 11 365 foyers,
- 16 composteurs pédagogiques sont installés dans les écoles, et 8 sur des places de village.

Des ateliers d'initiation & de formation & de sensibilisation à la pratique du compostage avec en 2024 :



- 370 personnes sensibilisées lors de la tenue de 15 stands d'information sur l'année (événements, Semaine Européenne de Réduction des Déchets de novembre, Tous au Compost en avril) ;
- 17 personnes se sont formées « Guide Composteurs », 67 « Référent de Site » et 70 à la technique du compostage individuel ;
- 9 opérations de sensibilisation au broyage de végétaux ont été menées auprès des habitants.

Les déchets alimentaires

Levier majeur de réduction des ordures ménagères incinérées.



ÉVOLUTION DU TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

En 2024, poursuite du déploiement de la collecte séparée des déchets alimentaires sur les quartiers nantais (hors centre-ville) ;

- 292 277 habitants concernés à fin 2024
- près de 82 000 seaux à compost pour le tri des déchets au quotidien, distribués dans le cadre d'une campagne d'information en porte à porte ou retirés par les habitants auprès des points relais ;
- plus de 2471 points de collecte en apport volontaire ont été installés, libre d'accès 24h/24 et 7j/7 ;
- 3110 tonnes de déchets alimentaires ont été collectées en 2024 à Nantes
- Les déchets alimentaire sont collectés, sont transportés et vidés sur le site de l'Assiette au Champ à Rezé.

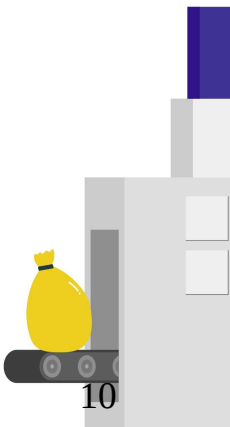
Suite à l'étude réalisée sur les autres communes de la métropole avec l'agence d'urbanisme de la Région Nantaise (Auran), la stratégie de généralisation du tri à la source des déchets alimentaires des ménages sur le territoire de Nantes Métropole a été validée en avril 2024. La Métropole travaille en coopération avec les communes pour la mise en place opérationnelle de ce dernier sur les 23 communes concernées à partir de septembre 2025.

LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA) 2021-2026

Adopté en décembre 2021

8 grands axes :

1. Sensibiliser à la prévention des déchets ;
2. Réduire le gaspillage alimentaire ;
3. Valoriser au plus près les déchets alimentaires et de jardin ;
4. Promouvoir une consommation sobre ;
5. Allonger la durée de vie des objets et leur réemploi ;
6. Devenir des collectivités exemplaires ;
7. Encourager les professionnels et organisateurs d'évènements ;
8. Étudier des financements incitatifs.



SENSIBILISATION DES PUBLICS – TEMPS FORTS 2024

La semaine européenne de réduction des déchets

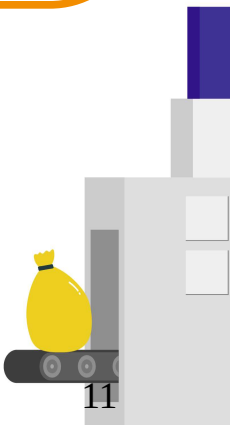
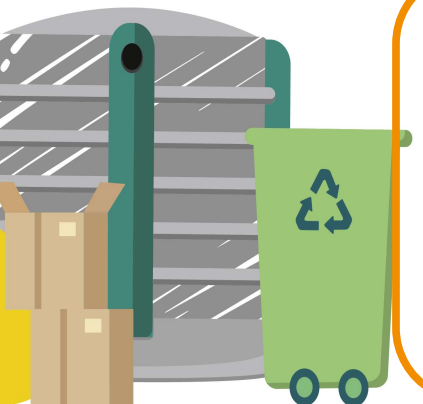
Informations, animations et ateliers zéro déchet
1600 personnes sur les 5 étapes du Village

Des interventions de l'équipe d'ambassadeurs zéro déchet :

Une centaine d'animations, 3000 habitants rencontrés
2733 élèves

Sensibilisation en porte à porte

Règles de la gestion des déchets, consignes de tri, collecte des déchets alimentaires, compostage collectif, problème d'encombrants,...



Prévention des déchets

Le réemploi des objets

- Le réemploi : poursuite des actions pour le développement du réemploi des objets dans les quartiers et en déchèteries

20 projets

menés par le secteur associatif, ressourceries de quartier ont été subventionnés par la Direction des déchets.

La poursuite du travail mené avec **le Relais** dans le cadre du renouvellement de la convention pour redynamiser le maillage et la collecte du textile sur la Métropole.



La mobilisation des bailleurs

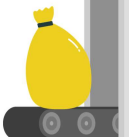
sociaux, qui mettent à disposition des locaux pour le pré-tri, la collecte d'objets et encombrants, la mise en place de partenariats, l'implication d'habitants-ambassadeurs.

62 tonnes

d'objets et meubles provenant des déchèteries et écopoints réutilisés, redonnés ou revendus par les associations.

2 030 tonnes

de textile collectées par la structure d'insertion Le Relais Atlantique



Collecte des déchets

Les opérateurs publics de collecte

1

JANVRAIE

12 Boulevard du général Pierre Koenig -
Nantes

Collecte OMR + déchets
recyclables : Nantes Ouest + Nantes Nord
Activités spécifiques : collecte des points
d'apport volontaire déchets recyclables
et verre + entretien et maintenance de
l'ensemble des points d'apport volontaire

2

GRANDE BRETAGNE

38/40 rue de Grande-Bretagne -
Carquefou

Collecte OMR + déchets recyclables :
Nantes Nord + Nantes Est
Activités spécifiques : collecte dépôts
sauvages et encombrants

4

RÉGIE DU SUD OUEST

3 boulevard Nelson-Mandela -
Bouguenais

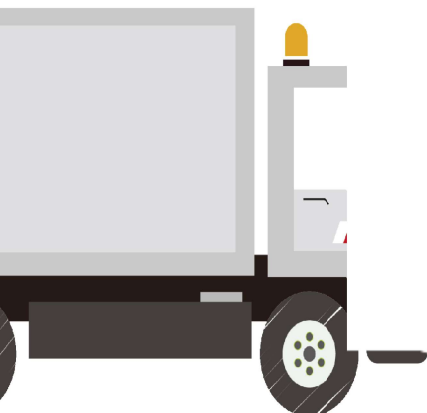
Collecte OMR + déchets
recyclables : Saint-Jean-de-Boiseau
+ Le Pellerin + La Montagne
Activités spécifiques : gestion des bacs

3

ÉTIER

255 rue de l'Étier - Nantes

Collecte OMR + déchets recyclables :
Nantes Centre + Nantes Sud
Activités spécifiques : collecte des points
d'apport volontaire Tri'sac + maintenance
véhicule + collectes spécifiques
centre-ville + collecte déchets alimentaires



Collecte des déchets

Les opérateurs privés de collecte

DERICHEBOURG (2nd trimestre 2022)

Collecte OM + déchets recyclables

sur Couëron, Indre, Saint Herblain

PAPREC (1^{er} trimestre 2024)

Collecte OM + déchets recyclables sur Sautron, Orvault, La Chapelle sur Erdre, Thouaré sur Loire, Mauves sur Loire, Saint Luce sur Loire, Carquefou



VEOLIA (2nd trimestre 2023)

Collecte OM + déchets recyclables

sur Basse-Goulaine, Saint Sébastien sur Loire, Vertou, Rezé, Les Sorinières, Bouguenais, Saint Aignan de Grand-Lieu, Bouaye, Brains, Saint Leger les Vignes

Collecte encombrants

Sur l'ensemble des communes de la métropole hors Nantes

SUEZ

Collecte verre sur l'ensemble des communes de la Métropole, hors Nantes



La précollecte

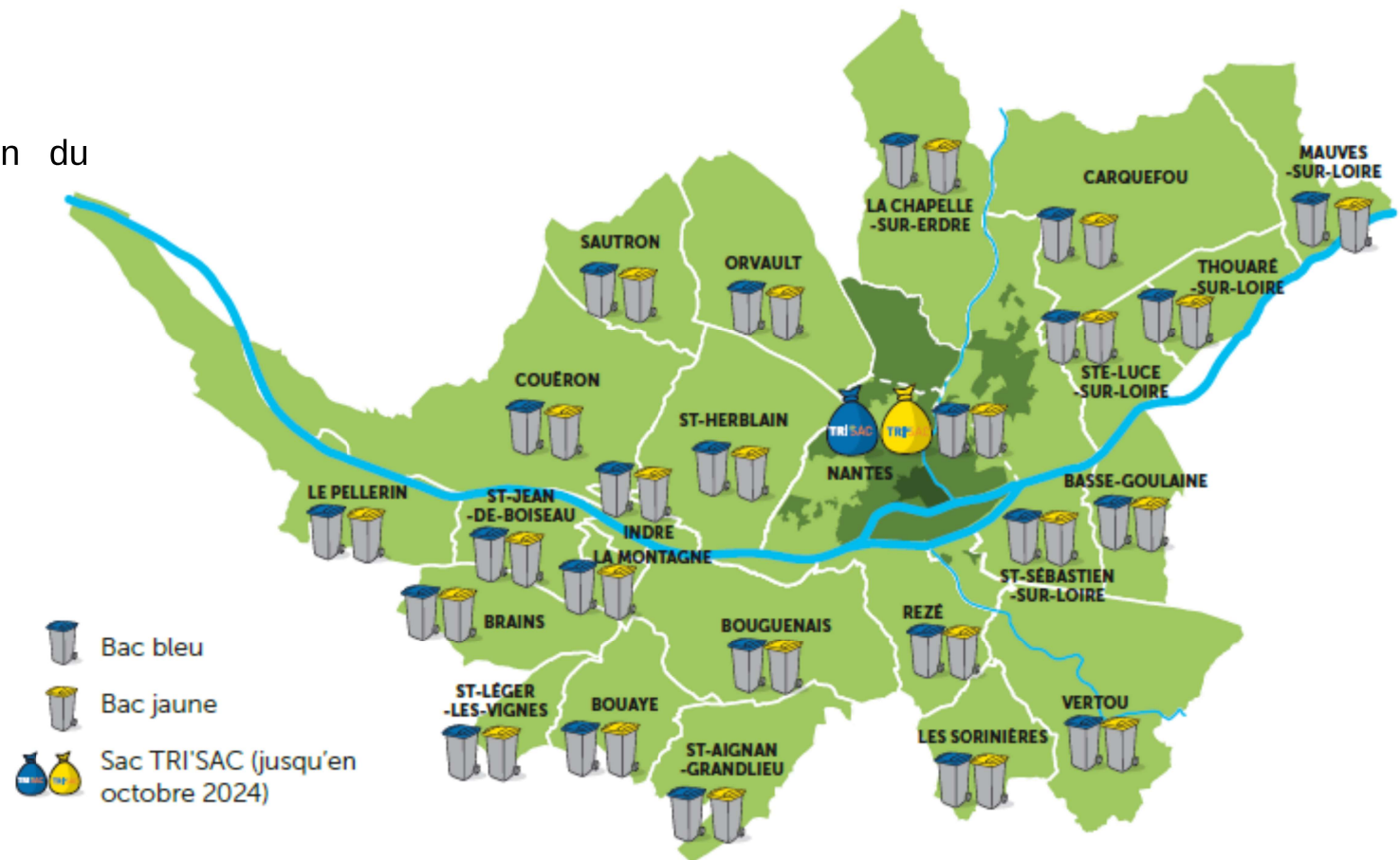
Collecte en porte à porte

En **2024**, poursuite de l'équipement en bacs jaunes des communes du Nord Loire (Orvault, Sautron, La Chapelle sur Erdre et Mauves sur Loire)
=> à l'exception des zones complexes, l'ensemble des usagers est équipé de bacs ou PAV

Déploiement progressif de la fin du dispositif Tri'sac sur Nantes

Fréquences de collecte en porte à porte

- 1 fois par semaine
- 2 fois par semaine
- 3 fois par semaine



La précollecte

Collecte en point d'apport volontaire

**HORS PAV
DÉCHETS
ALIMENTAIRE
ET TEXTILES**

1 519
conteneurs
enterrés

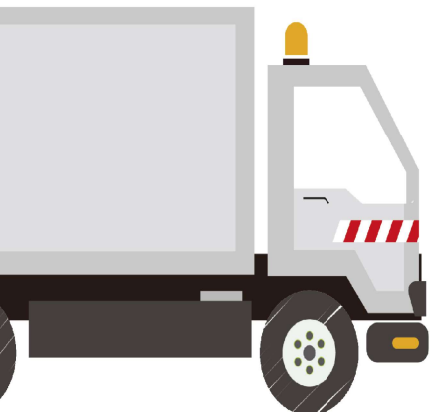
1 130
conteneurs
aériens
dont

935
pour le verre



125
Bornes de collecte du textile

2471
Bornes de collecte des
déchets alimentaires



La précollecte

La collecte des encombrants

Collecte des encombrants

Poursuite de la suppression en cours des points de présentation des encombrants sur l'espace public dans les quartiers prioritaires de Nantes

Ouverture à la collecte des encombrants sur RDV dans ces quartiers

Communication nécessaire afin de rappeler les bonnes pratiques à suivre :

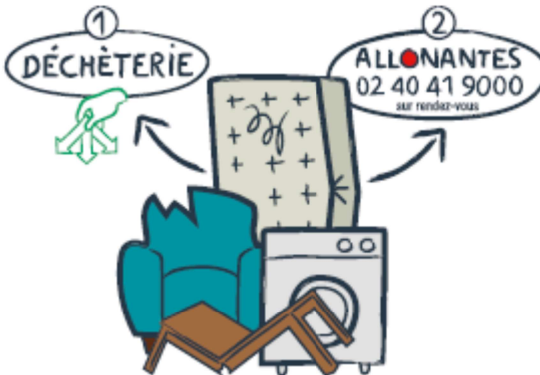
- Privilégier le **1 pour 1**, puis
- penser au **réemploi** ou bien aller dans la **déchèterie** la plus proche de chez soi
- et enfin, si nécessaire **prendre un RDV** pour la collecte de ces encombrants



Du nouveau
**POUR LA COLLECTE
DE VOS ENCOMBRANTS**

① DÉCHÈTERIE

② ALLONANTES
02 40 41 9000
sur rendez-vous



LES POINTS ENCOMBRANTS SONT SUPPRIMÉS DANS VOTRE QUARTIER POUR :

- ✓ Améliorer la propreté
- ✓ Améliorer le recyclage des encombrants

**LA PROPRETÉ
C'EST L'AFFAIRE
DE TOUS !**

Tout dépôt sauvage sur l'espace public pourra faire l'objet d'une verbalisation de 135 euros.

metropole.nantes.fr

Les déchèteries

11

déchèteries

4

écopoints
pour un
tonnage
accueilli
de

119 193

tonnes

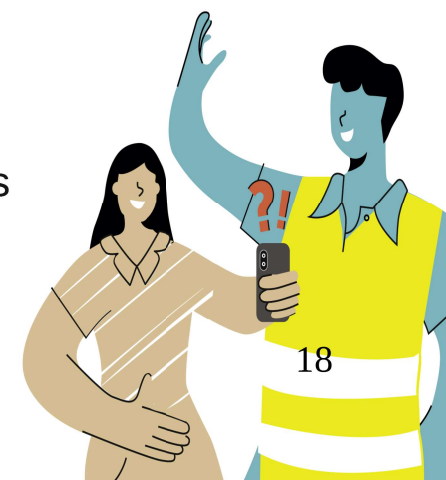
2 046 048

Nombre de passages sur
l'ensemble des déchèteries
pour 2024



ACTIONS 2024

- **Orvault** : création d'une plateforme déchets verts et gravats ;
- **St-Aignan-de-Grandlieu** : ajout d'une zone de points d'apport volontaire, ajout de places de stationnement pour les agents d'accueil, agrandissement de la zone dédiée à la collecte des déchets dangereux, changement du portail d'entrée, changement du local agents ;
- **St-Herblain** : ajout d'un local de stockage pour les déchets électroniques, changement du portail de sortie, changement du local agents ;
- **Rezé** : changement d'un local de stockage des déchets dangereux et réaménagement de la zone centrale, ajout de garde-corps au niveau du casier gravats, reprise du marquage au sol ;
- **Nantes** : ajout de garde-corps au niveau du casier gravats
- **Toutes les déchèteries hors Nantes** : changement des panneaux de flux à quai



ACTIONS 2024

- Développement de nouvelles filières de tri :
 - outillage du peintre : rouleaux, pinceaux / sur toutes les déchèteries
 - articles de sport et de loisirs (non réemployables) : test sur les déchèteries de Nantes et Vertou
 - produits et matériaux de construction du bâtiment : bois, plastique, métaux, gravats, plâtre, menuiseries vitrées, déchets dangereux, laines minérales, réemploi / déploiement par phase



Présentation

ORGANISATION DU TRAITEMENT ET DE LA VALORISATION DES DECHETS MÉNAGERS ET ASSIMILES :

Les ordures ménagères, la collecte sélective et le tout-venant issus des déchèteries sont traités dans le cadre de contrats de délégation de service public (DSP) :

ARC-EN-CIEL 2034 (VÉOLIA) et ALCÉA (Séché Environnement)

Les déchets verts issus des déchèteries sont traités via deux marchés publics :

Grandjouan Saco (exploitation de la plate-forme de traitement des déchets verts de Nantes Métropole située à Saint- Herblain) et Suez organique (jusqu'au 12 Mai 2024) puis sur le site de la SCIC Nord Nantes

Les déchets alimentaires collectés sur la ville de Nantes en abri-bacs sont traités pour partie sur le site de "De l'Assiette au Champ" et l'autre partie est traitée sur le site de Suez Organique.

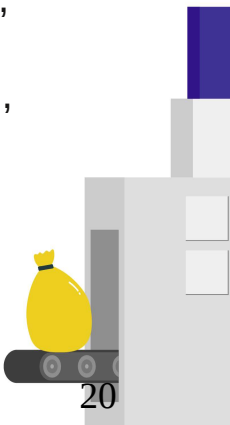
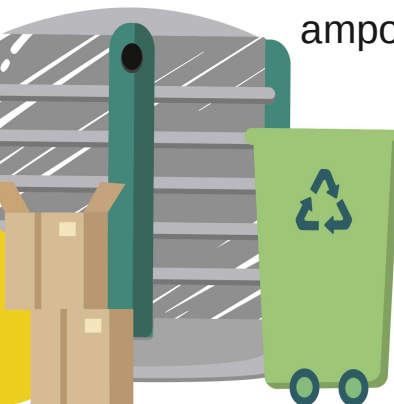
Les autres déchets collectés en déchèteries sont traités via les filières REP quand elles existent, ou dans le cadre de marchés publics pour les autres :

Bois, plaque de plâtre, papier, carton, gravat, ferraille, polystyrène, batterie et petite bouteille de gaz,

Filières REP : déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), déchets dangereux (DDS), ampoules et néons et meubles.

L'amiante liée est apportée directement par les usagers sur les sites suivants :

Ecoterre Charier CM (Le Cellier) et Séché Environnement (Vallet).



ALCEA

- Unité de Valorisation Énergétique :
 - Tonnage 2024 : 144 200T dont 106 307 T proviennent de NM
 - Valorisation énergétique :
 - Vente de chaleur au Réseau de chaleur
 - Production et vente d'électricité

76 %
d'énergie
produite
valorisée
à ALCEA
en 2024

4 909
MWh
d'électricité produits,
dont
1034 MWh
vendus

Grâce aux déchets
178 064
MWh
de chaleur vendus au
réseau de chaleur urbain



Procédure de renouvellement de la DSP en 2024 : Attribution du nouveau contrat à Séché Environnement au Conseil Métropolitain de décembre 2024.

Contrat de 20 ans prévoyant l'augmentation de la capacité du site de 140 000T à 270 000T pour répondre aux besoins de l'alliance de territoires. Travaux prévus sur 2026-2029



Le traitement et la valorisation

ARC EN CIEL 2034

UVE (Unité de Valorisation Énergétique) :
Tonnages entrants : 166 822 T en 2024 dont 81 296 T pour Nantes Métropole

ATCS (Atelier de tri de la collecte sélective)
Tonnage entrant: 33 254 T pour Nantes Métropole

ATV (Atelier Tout Venant) :
Tonnage entrant: 22 399 T pour Nantes Métropole



Performances UVE

Grâce aux déchets

66 798
MWh
de chaleur vendus

33 384
MWh

d'électricité produites
dont 17 933 MWh
auto-consommés et
17 454 MWh vendus

91 %
d'énergie
produite
valorisée
à ARC EN CIEL
2034 en 2024

Performances ATCS

TAUX DE REFUS

8 265 tonnes
de refus produits pour Nantes métropole
33 254 tonnes
de collecte sélective entrante
soit un taux de refus de

24,85 %



Le traitement et la valorisation

Cartographie des repreneurs des matières issues du tri



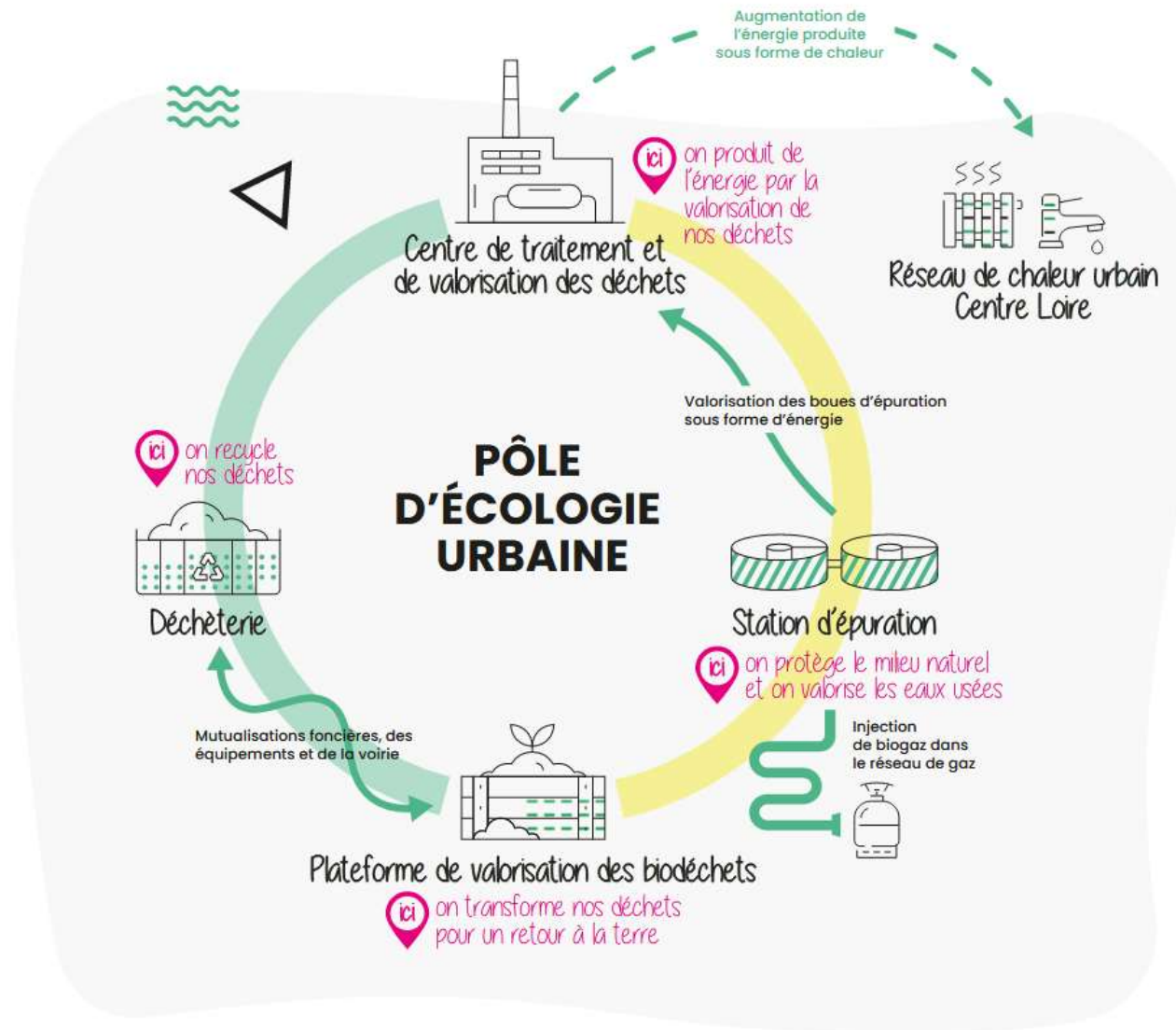
Le traitement et la valorisation

LE PÔLE D'ÉCOLOGIE URBAINE :

4 équipements pour répondre aux enjeux de transition écologique et de transformation des modes de vie

Temps forts 2024 :

- réunion publique le 5 juin 2024 pour présenter les engagements de NM
- Mise en place d'un Comité de Suivi du Pole d'Écologie Urbaine composé de citoyens et de représentants d'associations



Les indicateurs financiers

LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) ET LA REDEVANCE SPÉCIALE (RS)

TEOM en 2024 :

81 659 993 € (+ 4,47 %)

En 2024, le Conseil Métropolitain a voté un taux de 7,95 %, identique à 2023, pour les 24 communes de la Métropole. Le produit de la TEOM progresse avec la revalorisation des bases (taux d'inflation et nombre de logements assujettis à la taxe foncière).



RS en 2024 :

1 569 062 € (- 46,4 %)

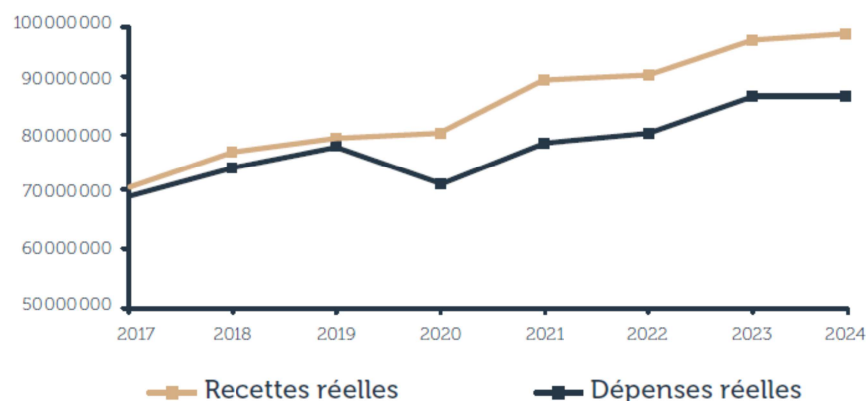
Seul un semestre de facturation a été enregistré en 2024 au regard de l'arrêt de Tri'sac et de l'évolution majeures des dotations sur Nantes. Une régularisation de facturation sera effectuée



Les indicateurs financiers

Fonctionnement / résultat comptable

ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (EN€)



BUDGET DE FONCTIONNEMENT TTC EN 2024

87,27 millions d'euros
de dépenses
stables par rapport à 2023

98,87 millions d'euros
de recettes
+ 3 % par rapport à 2023



BUDGET D'INVESTISSEMENT TTC EN 2024

10,97 millions d'euros
de dépenses dont :

Entretien et amélioration du patrimoine :

1,15 millions d'euros

Renouvellement des véhicules de
collecte : 0,56 millions d'euros

Mobilier de collecte (bacs, colonnes
aériennes et enterrées, abri-bacs biodéchets) :
4,97 millions d'euros

Prévention – compostage individuel et
collectif : 0,2 million d'euros

Matériels, mobilier, informatique :
0,2 million d'euros

Travaux RSO St-Jean-de-Boiseau : 4,43 M€

Travaux de réhabilitation des déchèteries :
0,81 M€

Remboursement de capital emprunté : 1,33 M€

3,362 millions d'euros
de recettes dont :

1,310 million d'euros de FCTVA

2,052 millions d'euros de subventions



Les indicateurs financiers

COÛT AIDÉ EN € HT/HABITANT	FLUX DE DÉCHETS					
	OMR	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Autres	Total tous flux
2021	38	1,6	20	19	17	96
2022	42	1	18,6	19,7	16,9	98
2023	45	1,6	21	21	18,8	108
2024	43	1,6	22	23	20	108
Typologie d'habitat URBAIN	61,66	1,93	14,5	33,17		120,4
Écart 2024/2023	-7%	-3%	2%	5%		-1%

COÛT AIDÉ EN € HT/TONNE	FLUX DE DÉCHETS				
	OMR	Verre	RSOM hors verre	Déchets des déchèteries	Total tous flux
2021	198	50	487	142	218
2022	228	30	454	166	236
2023	260	55	515	177	268
2024	259	54	433	179	263
Données nationales (ADEME), Typologie d'habitat URBAIN	292,91	56,41	260,18	167,33	217,71
Écart 2024/2023	0%	-4%	-16%	-3%	-3%



